

DÉCEMBRE 2019

Bulletin Municipal

La Roche-Neuville



RETOUR EN IMAGES

22 septembre



Course de vélos

Repas de la commission action sociale



3 avril

Cérémonie du 11 Novembre



11 novembre

Chasse aux œufs



5 avril

Soirée couleurs



23 novembre

La Mayenne à Table



14 juillet





Édito du Maire

Voilà maintenant un an que nos deux communes historiques ont uni leur destin. L'harmonisation de nos pratiques, de nos facturations de services et de nos dispositifs d'aides sociales s'achève. Vous retrouverez toutes ces informations dans les rubriques concernées à l'intérieur de ce bulletin.

Les projets prévus avant la fusion sont réalisés, ou en cours comme la réfection de la toiture et le nettoyage des façades de l'église de Saint-Sulpice.

A Loigné sur Mayenne : la construction de l'accueil péri et extrascolaire - avec l'intégration de la bibliothèque - se termine ; les travaux d'aménagement des rues de Bretagne et des Vignes ont commencé avec la réfection des canalisations d'eaux usées par la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier, les effacements des réseaux électriques et de télécommunications sont en cours ; les travaux d'aménagement de l'espace de loisirs « du Verger » se poursuivent avec un peu de retard compte tenu des conditions climatiques. Cette année, d'importants travaux de voirie ont été réalisés sur le territoire de La Roche-Neuville grâce à l'aide financière de la Communauté de Communes. Enfin, en prévision de l'avenir, des terrains ont été acquis : à Loigné sur Mayenne à proximité de l'école et en bordure de la RD n° 1 en vue de permettre l'implantation de la voie douce tant attendue, et dans le centre bourg de Saint-Sulpice en vue d'une urbanisation future.

Pour 2020, deux dossiers de demandes de subventions sont déposés auprès des services de l'Etat afin de permettre la réalisation d'un projet d'aménagement des abords de l'église de Saint-Sulpice, et de poursuivre le projet d'aménagement de la rue de Bretagne. Le 1^{er} projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'obtention en cours du label « Petite Cité de Caractère ».

La zone artisanale sera bien viabilisée par la Communauté de Communes en 2020 et permettra l'implantation d'un 1^{er} artisan ; il y a lieu de penser qu'avec l'ouverture prochaine de la rocade les autres parcelles ne tarderont pas à être occupées.

Une 4^{ème} tranche du lotissement du Stade sera commercialisable à compter de mai 2020. Sur les 19 parcelles disponibles, 12 sont déjà retenues : cela prouve que notre commune reste très attractive. A Saint-Sulpice, l'habitat ancien a trouvé preneur, celui-ci est en cours de rénovation ou sera rénové prochainement.

La suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires rend la tâche plus difficile dans notre objectif de conserver un cadre de vie propre et agréable en permanence ; à ce sujet, je voudrais ici remercier tous les Rocheneuvilloises et Rocheneuvillois qui, ponctuellement, arrachent les mauvaises herbes devant leurs propriétés, ainsi que les bénévoles qui participent au fleurissement de nos villages.

Les cérémonies des vœux auront lieu le samedi 4 janvier à 18h30 dans la salle du Mille Club à Loigné sur Mayenne et le vendredi 17 janvier à 19h00 dans la salle des fêtes à Saint-Sulpice. Nous serons très heureux de vous y accueillir.

Lucien AUBERT, Maire délégué de Saint-Sulpice, se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2020.

Jean-Paul FORVEILLE



VIE MUNICIPALE

- Conseil Municipal d'Enfants [p.4](#)
- Rétrospectives 2019 [p.5](#)
- Projets 2020 [p.6](#)
- Informations pratiques [p.7](#)
- Aides sociales [p.10](#)
- Fleurissement [p.11](#)
- Petite cité de caractère [p.11](#)
- Concours maisons fleuries [p. 12](#)
- Fibre optique [p.13](#)

ENFANCE ET JEUNESSE

- Ecoles - Rentrée 2019 [p.15](#)
- ALSH été 2019 [p.17](#)
- Mercredis-petites vacances [p.18](#)
- Dates d'ouverture ALSH [p.19](#)

VIE ASSOCIATIVE

- Asso. des Parents d'Elèves [p.20](#)
- Asso. sportive Loigné [p.21](#)
- Amicale de la musique [p.22](#)
- Club de l'Amitié [p.23](#)
- Don du sang [p.23](#)
- Pouss'Cailloux [p.23](#)
- Boules Bretonnes [p.23](#)
- Doug'Music [p.24](#)
- Café municipal [p.24](#)
- Comité des fêtes [p.24](#)
- Les Amis du Patrimoine [p.25](#)
- ADMR [p.25](#)
- Polleniz /G.D.O.N [p.26](#)

L'INFO COMMUNAUTAIRE [p.27](#)

PARLEMENTAIRES [p.30](#)

CONTACT MAIRIES [p.30](#)

CALENDRIER 2020 [p.31](#)

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal d'Enfants 2019-2020

Un nouveau **conseil municipal d'enfants** a été constitué à La Roche-Neuville. La commission Jeunesse est intervenue auprès des élèves de primaire pour expliquer le rôle et le fonctionnement d'un conseil municipal d'enfants. Les élèves motivés ont déposé leur candidature et mené leur campagne par le biais d'affiches.

Le conseil municipal d'enfants se réunit le premier lundi de chaque mois, en présence de Céline COTTEREAU, adjointe, Guillaume COUSIN, Nicole PLANCHENAUULT et Christelle DUCHEMIN membres de la commission jeunesse et Marion CHAUVEAU, directrice jeunesse.

A ce jour, les projets choisis par les jeunes cette année sont les suivants :

- ❖ Organiser une rencontre avec les personnes âgées
- ❖ Tenir un stand sur le marché de Noël pour venir en aide à une association
- ❖ Construire une boîte à livres
- ❖ Venir en aide à des personnes isolées : portage des paquets de chocolats

D'autres projets pourront être menés au cours de l'année 2020, selon les souhaits des jeunes conseillers.

Un échange est d'ailleurs prévu avec les délégués de classe du RPI Houssay/St-Sulpice.

Les conseils municipaux d'enfants 2018-2019 et 2019-2020 ont été invités à participer à une journée à Paris le mercredi 13 novembre, organisée en collaboration avec le club de l'amitié. Les enfants ont pu visiter le Sénat et rencontrer Guillaume Chevrollier le matin, et découvrir la grande galerie de l'évolution du muséum national d'histoire naturelle l'après-midi. Journée intense et riche en découverte.

Cette année, le conseil municipal d'enfants est composé de 8 jeunes :

- **Clémence POILANE**, Maire,
- **Eva SANTOS**, 1ère adjointe,
- **Lina Piron**, 2^{ème} adjointe,
- Anaëlle CHABRUNT,
- Nessa MARCHAND,
- Mathys PICARD,
- Célia MAHIER et Emilie LANGEVIN.



Rétrospective 2019

5

Ecole Numérique Rurale



Depuis la rentrée scolaire, l'école est dotée de nouveaux matériels informatiques : 16 ordinateurs et 10 tablettes ont été achetés pour les classes du RPI Loigné/Marigné. La municipalité a aussi investi dans 8 ordinateurs pour le RPI Houssay/St-Sulpice, où sont scolarisés les enfants de St-Sulpice. Cet investissement a été réalisé dans le cadre d'un projet d'accompagnement à l'investissement des écoles rurales (projet ENIR). Ce projet a été financé à hauteur de 50 % par l'Etat.



Eglise de Saint-Sulpice

Réfection de la couverture et nettoyage des façades.

Dans le cadre de la mise hors d'eau et dans l'objectif de valoriser et promouvoir le patrimoine architectural local, il a été nécessaire de réaliser la réfection de la couverture et le nettoyage des façades de l'Eglise de la commune déléguée de Saint-Sulpice.



La commune remercie l'entreprise Fab'Métal, installée à Loigné sur Mayenne ayant offert gracieusement la réfection du coq de l'Eglise de Saint-Sulpice.



Accueil péri-extrascolaire en cours de construction

D'ici le 1^{er} trimestre 2020, le chantier laissera place à un nouveau bâtiment qui accueillera la bibliothèque et l'accueil péri-extrascolaire.

Le nouveau bâtiment sera de plain-pied et accessible depuis l'école pour les écoliers, et depuis la rue d'Anjou pour le public. D'une superficie de 388 m², il comportera un grenier avec deux boxes, un pour l'association des parents d'élèves et un pour l'accueil de loisirs. La salle réservée à la bibliothèque aura une superficie de 91 m², celle de l'accueil loisirs, 61 m². Le projet prévoit une deuxième salle de 28 m² ainsi qu'un bureau et des sanitaires. L'ensemble sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Réfection des chemins du Coudray à Loigné et des chemins d'Oliveau, de la Rongère et de la Perrière à Saint-Sulpice

grâce au cofinancement de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier au travers du fonds d'urgence voirie.

Effacement des réseaux

électriques et de télécommunications qui s'achèveront en mars 2020, rue de Bretagne et rue des Vignes. Réfection des réseaux d'eaux usées rue des Vignes.

Projets 2020

Lotissement « Le Stade 4 »

Le permis d'aménager du lotissement communal « Le Stade 4 » étant accordé depuis le 11 septembre dernier, les travaux de viabilisation débuteront au mois de janvier 2020. Le conseil municipal a décidé de fixer le prix de vente des parcelles à **44€/m² TTC.**

Les permis de construire pourront être délivrés à compter de mai 2020.

Actuellement, 12 parcelles sont déjà retenues.



Aménagement de la place de l'Eglise de Saint-Sulpice



En continuité des travaux qui ont été réalisés sur l'Eglise de Saint-Sulpice, la municipalité souhaite valoriser la place du centre bourg historique de Saint-Sulpice, avec son église.

Aménagement de sécurité rue de Bretagne

Réfection du réseau d'eaux pluviales afin de réaliser par la suite les aménagements de sécurité puis réfection de la chaussée par le Département.



Acquisitions foncières



- **A Saint-Sulpice:** acquisition d'une surface de 3500 m² dans le bourg en prévision d'un futur lotissement communal.

- **A Loigné sur Mayenne:** acquisition d'une parcelle de 368 m² en prévision d'une extension de l'école.

Aménagement du cimetière de Loigné

Projet d'aménagement à l'étude.

Informations pratiques

Civisme

Chiens et chats : des animaux divaguent. Les propriétaires sont responsables des dégradations ; soyez vigilants, car les journaux nous informent d'accidents graves, fréquents, par des morsures de chiens qui ne sont « jamais méchants » ! Des aboiements répétés, en lotissement, sont signalés. Chacun doit prendre les dispositions nécessaires pour éviter la gêne créée pour le voisinage.

Bruit : il s'agit d'une nuisance difficilement supportable. Soyez respectueux du voisinage en maintenant le calme que vous souhaitez pour vous-même.

Brûlage à l'air libre :



Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) diffusé par la circulaire du 9 août 1978.



Défibrillateurs



Deux défibrillateurs sont installés, l'un à l'entrée de la salle du Mille-Clubs et l'autre à l'entrée des toilettes publiques du centre bourg de Loigné sur Mayenne. Ils peuvent être utilisés en cas d'arrêt cardiaque.

L'installation d'un défibrillateur est envisagé sur la commune de Saint-Sulpice.

Avis aux nouveaux résidents

Pour des raisons administratives et pratiques, il est demandé aux nouveaux résidents sur la commune de se présenter à la mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille.



Bibliothèques municipales



A Loigné sur Mayenne, les bénévoles de la bibliothèque seront ravis de vous accueillir :

- le 1^{er} lundi de chaque mois : de 16h30 à 17h30
- Tous les mercredis et samedis : de 10h30 à 12h00

L'accès se fait par l'entrée de l'école primaire rue des Morillands (1^{er} étage).

Sous l'impulsion de Frédérique Lucas et avec la participation d'une dizaine de bénévoles, la bibliothèque de Saint-Sulpice ouvre ses portes le samedi matin, de 10h à 12h, juste derrière la mairie, dans l'espace Grand'Maison. Tous les quinze jours, des animations sont proposées : club tricot, club couture (clubs animés par Françoise Giret et Marie-Claude Ligonnière). Il est aussi prévu pour 2020 quelques animations : soirée jeux par exemple.

Urbanisme

Certains travaux réalisés sur une construction existante (par exemple : abri de jardin, modification des ouvertures, changement de matériaux ou de couleurs de façades, pose de fenêtres de toit, additions de construction, pose de panneaux photovoltaïques...) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux ou d'un permis de construire à déposer à la mairie.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Pour la commune de Loigné sur Mayenne, vous pouvez **CONSULTER** le zonage de votre parcelle en accédant au règlement du PLU sur le site internet de la mairie (rubrique actualités). Celui-ci établit un zonage de la commune et fixe les règles de constructibilité de chaque zone.



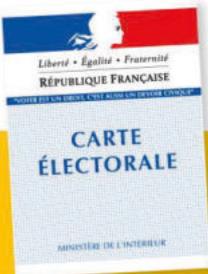
Permis de conduire

Vos démarches sont simplifiées et aujourd'hui, vous pouvez désormais effectuer vos demandes en ligne via le site internet: <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour le permis de conduire

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> pour le certificat d'immatriculation.

Cependant un médiateur du point numérique de la Préfecture de la Mayenne est à votre disposition pour vous aider à saisir en ligne vos démarches.

Elections



INSCRIT(E)

Pour voter en 2020...

Élections municipales

... vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pour voter lors des élections municipales les 15 et 22 mars 2020, les électeurs auront jusqu'au 7 février pour s'inscrire sur les listes électorales.

Sont concernées, les personnes qui ont omis de s'inscrire sur la liste électorale ainsi que les nouveaux habitants de la commune.

Les demandeurs doivent se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou peuvent s'inscrire directement sur le site du service-public.fr

Ne sont pas concernés, les jeunes ayant atteint leur majorité dans l'année, s'ils ont accompli les formalités de recensement citoyen à 16 ans, car ils sont désormais inscrits d'office sur la liste, un avis INSEE étant transmis directement en mairie.

Les bureaux de vote sont inchangés:

- Bureau de vote n°1 : mairie de Loigné sur Mayenne
- Bureau de vote n°2 : mairie de Saint-Sulpice

De quel document ai-je besoin pour voter le jour du scrutin ?



Carte nationale d'identité ou Passeport français (en cours de validité ou périmé).



Permis de conduire, carte consulaire ou tout autre document valide et officiel d'un pays de l'UE.



Votre carte d'électeur française n'est ni obligatoire, ni suffisante pour pouvoir voter.

Cartes nationales d'identité

L'accueil des demandes de cartes nationales d'identité se fait désormais dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil tout comme les demandes de passeports biométriques.

Pour le Sud-Mayenne, 3 communes sont équipées : Craon, Meslay-du-Maine et Château-Gontier. Par conséquent, pour être en mesure de faire face à cette nouvelle mission et afin d'accueillir au mieux les usagers dans les meilleures conditions, il a été décidé par la ville de Château-Gontier de mettre en place des rendez-vous pour les personnes sollicitant la délivrance de cartes d'identité et de passeports.

Les créneaux sont fixés de la manière suivante :

Les lundis, jeudis et samedis matin de 8H30 -11H45.

Les mercredis et vendredis après-midi de 13H30 à 17H45.

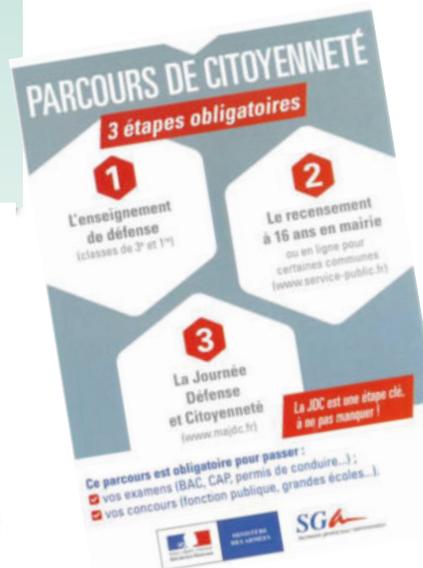
Attention aux délais...Pensez à anticiper !



N'oubliez pas :

La durée de validité de la carte d'identité est de 15 ans pour les majeurs et de 10 ans pour les mineurs.

Recensement citoyen



Inscription obligatoire pour tous les jeunes français à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

www.mon-service-public.fr

en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer dès le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les 3 mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement qui doit être conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Tarifs du Mille-Clubs – Loigné sur Mayenne

Mille-Clubs	Coût de location	
	Commune	Hors Commune
Salle		
❖ vin d'honneur	80,00 €	110,00 €
❖ Journée <u>et</u> soirée	145,00 €	190,00 €
❖ Week-end	180,00 €	230,00 €
❖ Saint-Sylvestre	200,00 €	250,00 €
Cuisine		
❖ toute manifestation confondue	78,00 €	105,00 €
Salle Association		
❖ complément location pour vin d'honneur	55,00 €	80,00 €
Vaisselle		
❖ Couvert complet	0.60€	0.60€
❖ Couvert simple	0.35€	0.35€
❖ A l'unité (verres vin honneur...)	0.10€	0.10€
❖ Forfait ménage	100,00€	100,00€
❖ Caution	300,00€	300,00€



Capacité:
119
personnes
assisés



Capacité:
60
personnes
assisés



Tarifs salle des fêtes de Saint-Sulpice

Nature de la location TARIFS HIVER DU 01/10 AU 30/04	Tarifs 2020	
	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur	40,00€	55,00€
Journée et soirée	110,00€	160,00€
Weekend	137,00€	194,00€
Réveillon du 31/12	160,00€	210,00€
Réunions Manifestations des associations	Gratuit	-
Caution	300,00€	300,00€

Nature de la location TARIFS ÉTÉ DU 01/05 AU 30/09	Tarifs 2020	
	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur	40,00€	55,00€
Journée et soirée	85,00€	135,00€
Weekend	105,00€	170,00€
Réunions Manifestations des associations	Gratuit	-
Caution	300,00€	300,00€

Aides sociales

★ Dispositif Argent de poche



Cet été 26 jeunes Rocheneuvillois (17 pour Loigné et 9 pour St-Sulpice), âgés entre 16 et 18 ans, se sont engagés dans le dispositif argent poche mis en place par la commune. Encadrés par les services techniques de la mairie et des bénévoles, ils ont pu effectuer des petits chantiers de proximité participant ainsi à l'amélioration du cadre de vie (désherbage, peinture, nettoyage, préparation de la journée du 14 juillet...). Chaque jeune a ainsi perçu une indemnité de 75€.

★ Prise en charge du repas de la commission Action Sociale

Tous les ans, le repas des aînés rassemble environ 70 personnes. Les participants bénéficient de ce repas moyennant une participation financière de 10€/personne. Les participants doivent être domiciliés dans la Commune, à l'exception des présidents d'associations de la Roche-Neuille s'ils résident à l'extérieur.



★ Dispositif Pass'citoyen

20 Heures de
travaux d'intérêt
général

=

175€



La Commune de La Roche-Neuille met en place le Pass'Citoyen à tous les jeunes à partir du 1^{er} janvier 2020. Tu habites La Roche-Neuille, tu as entre 16 et 20 ans (révolus), en contrepartie d'une mission citoyenne de 20h, tu pourras bénéficier de 175€ pour financer ton permis B.

★ Participation financière aux voyages scolaires des collégiens et lycéens.



Le conseil municipal a décidé qu'une aide financière aux voyages scolaires sera versée une fois par enfant entre la 6^{ème} et la terminale.

Cette aide pourra être versée aux conditions suivantes :

- Versement d'une aide financière de 30% du reste à charge des frais de séjour jusqu'à concurrence de 75€ maximum (la dépense restant à charge prise en compte pour l'aide est donc plafonnée à 250€).

★ Aides pour les Vélos à Assistance Electrique



La Roche-Neuille souhaite favoriser l'usage du vélo et encourager la mobilité durable, ainsi le conseil municipal a décidé d'offrir la possibilité aux résidents d'obtenir une **aide financière à hauteur de 50€ pour** l'achat d'un vélo électrique neuf. Cette aide est réservée aux personnes majeures et non-imposables dans la limite de 2 personnes par foyer, non renouvelable. Une fois la demande d'aide effectuée auprès de la commune, il sera possible de solliciter l'aide de l'Etat pour 50€ également.

★ Cadeaux de naissance

★ Subvention versée à l'ADMR

Afin de soutenir le maintien à domicile des personnes âgées.



Etat civil (juillet à décembre 2019)



Les Naissances

PERRAULT Eline – 08/07/2019
 PICARD Adam – 14/07/2019
 GODIN Swellen – 08/09/2019
 SÉNÉ Augustin – 12/09/2019
 RENOU Éléa – 25/09/2019
 DUBOIS Wylla – 10/11/2019
 FORVEILLE Floriane – 27/11/2019

Les Mariages

11/10/2019
 RENIER Emmanuel & LÉPINE Emmanuelle
 12/10/2019
 Philippe GONON & GOUABAU Bénédicte
 26/10/2019
 RAIMBAULT Benoît & RIAUTE Hélène

Décès

BESNIER Solange – 31/07/2019
 QUESNE David – 12/10/2019



Contact paroisse St Jean-Bosco:
 02.43.26.35.52
 paroisse-st-jean-bosco@wanadoo.fr

Fleurissement



Le label "Villes et Villages fleuris" a 60 ans. A cette occasion, le Conseil National des Villes et Villages fleuris a modifié leur identité visuelle.

La Commune de La Roche-Neuve ayant obtenu le label « 1 fleur » pour Loigné sur Mayenne et « 3 fleurs » pour Saint-Sulpice, s'est équipée de ces nouveaux panneaux.

Ils ont été installés en remplacement des anciens, aux différentes entrées et sorties d'agglomération.

Nouvelle version du site Internet www.la-roche-neuveille.mairie53.fr



Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous... Le site Internet de La Roche-Neuveille a été reconstruit et repensé en fonction des exigences du web d'aujourd'hui. Le site est toujours

en cours de construction : chaque commune aura ainsi sa page.

L'accès à l'information y est simplifié afin que chacun y trouve l'information le plus rapidement possible.

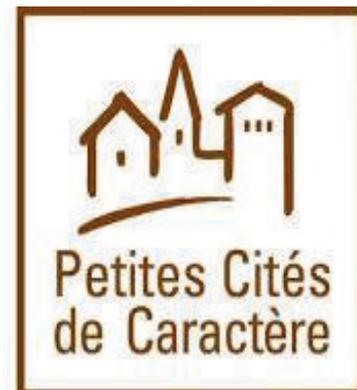
En plus des accès rapides et des nouvelles rubriques, sa présentation dynamique, moderne et épurée, avec ses rubriques clairement identifiables, doit faciliter votre navigation.

En espérant que vous apprécierez ce nouveau site, et en vous souhaitant une bonne découverte, avec toujours la possibilité de nous laisser vos commentaires à la rubrique « Nous contacter ».

Petite cité de caractère



La commune de Saint-Sulpice se porte candidate pour l'obtention du label « Petite cité de caractère ».



Le label Petite cité de caractère a été créé dans les années 70 pour mettre en avant les communes de moins de 6 000 habitants dotées d'un patrimoine architectural, historique et culturel remarquable.

Ce label devrait créer de nouvelles opportunités pour la commune, notamment pour le développement touristique et pour permettre d'obtenir des aides à l'amélioration de l'habitat.

Résultats 2019
Maisons fleuries

Passage du jury
le 6 juillet 2019



Loigné sur Mayenne

Saint-Sulpice

CLASSEMENT MAISON AVEC JARDIN

1 ^{er}	M. et Mme PAILLARD Michel
2 ^{ème} (ex aequo)	Mme PELÉ Raymonde M. et Mme MELIN Bernard M. et Mme SAUVAGE Jean-Yves
3 ^{ème} (ex aequo)	Mme TREMULOT Jeanine M. et Mme COTTIER Lionel M. et Mme MOUSSU Stéphane M. et Mme BOISRAME Claude M. et Mme CHAUDET Robert M. et Mme HOUSSIN Gérard
4 ^{ème} (ex aequo)	M. et Mme REBOURS Christian M. et Mme MAHIER Christian M. et Mme AVRIL Jean-Marie Mme JOURNAULT Monique M. et Mme HOCDE Emile
5 ^{ème} (ex aequo)	M. JOURNAULT Alain Mme BOULAY Marie-Thérèse M. et Mme DESHAIRES Jean-Pierre M. et Mme BARBET Pierre M. et Mme LEGENDRE Michel M. et Mme BESNIER Jean-Louis M. et Mme BOUILLE Serge M. et Mme CADOT Marcel M. et Mme MELIN Paul M. et Mme CHAUDET Philippe
6 ^{ème} (ex aequo)	M. et Mme JILLET Jean-Louis M. et Mme JAN Claude M. et Mme FOLLIOU Philippe M. et Mme DENUAULT Claude Mme PIAU Denise M. et Mme ARMANGE André M. et Mme BENOIST Gérard M. et Mme POUTIER Maurice

BALCONS ET TERRASSES

1 ^{er}	M. et Mme REILLON André
2 ^{ème}	M. et Mme QUELIN Yannick

FENETRES ET MURS

1 ^{er}	M. TAUVRY Robert
-----------------	------------------

COMMERCES

1 ^{er}	Restaurant Le Morillard
-----------------	-------------------------

HORS AGGLOMERATION

1 ^{er}	M. et Mme BEAUJEAN Guy
-----------------	------------------------

CLASSEMENT MAISON AVEC JARDIN

1 ^{er}	M. et Mme LEPAGE
2 ^{ème} (ex-aequo)	M. et Mme BANCTEL M. BIGOT et Mme BOULC'H
3 ^{ème}	Mme LAMY
4 ^{ème}	M. et Mme SIONNIERE
5 ^{ème} (ex-aequo)	M. et Mme BESNIER M. et Mme LESPERANCE
6 ^{ème} ()	M. et Mme BETTON
7 ^{ème}	M. et Mme BOURGEAIS

BALCONS ET TERRASSES

1 ^{er}	M. et Mme LANDRIN
-----------------	-------------------

FENETRES ET MURS

1 ^{er}	Mme BARAIS G.
2 ^{ème}	Mme BESIAU
3 ^{ème}	Mme PERSIL-FAGUIER

FERMES ET MAISONS ISOLEES

1 ^{er}	M. ELLIS et Mme SWANN
2 ^{ème}	M. et Mme BOUVET

ECLUSES

1 ^{er}	Ecluse de Neuville
2 ^{ème}	Ecluse de la Rongère



FÉLICITATIONS & MERCI
À tous les habitants pour leur participation
à l'embellissement de notre commune

LA FIBRE OPTIQUE arrive sur notre commune!



RAPPEL : L'élagage des plantations est indispensable à son déploiement.

Pourquoi élaguer ?

Téléphone et internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises. Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire une interruption des services téléphone et internet.

Qui doit élaguer ?

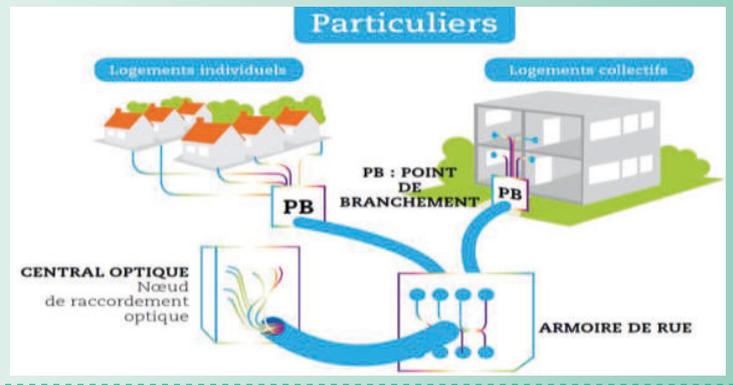
La loi Chassaigne du 7 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de télécommunications. Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communications aériennes (voir croquis ci-dessous)

Comment se passe le déploiement ?

Le déploiement de la fibre optique dans une commune se fait par étapes.

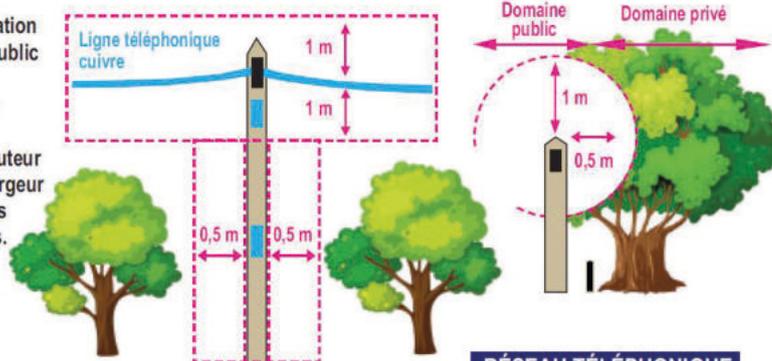
La fibre part d'un NRO (Nœud de Raccordement Optique), équivalent d'un « central téléphonique » pour la fibre optique. Ce NRO est raccordé à différents PMZ (Points de Mutualisation de Zone) qui sont des armoires réparties dans les quartiers de la commune

A partir de ces armoires, la fibre se distribue dans les rues du quartier, soit en sous-terrain (lorsque les réseaux existants le permettent), soit en aérien (accrochée à des poteaux). Elle alimente alors des PA (Points d'Aboutement) puis des PBO (Points de Branchement Optique) situés dans la rue ou dans les immeubles (suite à un accord avec les copropriétaires). L'ultime étape consiste à prolonger la fibre depuis le PBO jusqu'aux logements



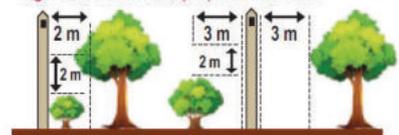
Quelles sont les distances à respecter ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1 mètre en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes téléphoniques.

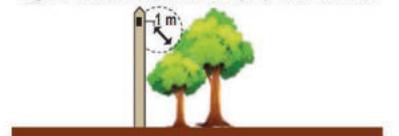


RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Lignes basse tension (BT) - 230/400 volts



Lignes isolées basse tension (BT) - 230/400 volts



A DÉFAUT D'ÉLAGAGE, LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR VOTRE COMMUNE PEUT ÊTRE REPOUSSÉ.
La commune doit inciter les propriétaires à anticiper et à réaliser un élagage respectueux.

OU SE RENSEIGNER?

Pour plus d'informations sur le déploiement de la fibre:

<http://www.mayenne-fibre.fr>

Conseils ou expertise:

uipl.elagage53@orange.com





Les conseils de l'hiver



➤ A qui incombe l'entretien du trottoir qui se trouve devant chez soi?

Contrairement à bien des idées reçues, l'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des riverains. Le nettoyage et le désherbage permettent le passage des piétons en toute sécurité et l'écoulement des eaux. Concernant le déneigement, les riverains sont tenus de casser la glace, de déneiger, de balayer la neige devant leurs propriétés et jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas, pour permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux dans les caniveaux (Code des collectivités territoriales).

Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire ou du locataire riverain.



➤ LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Santé publique France
www.prevention-maison.fr

- Aérez au moins 10 min par jour
- Évitez surtout de brûler du bois dans une cheminée ou un poêle non certifiés
- Utilisez des chaudières / appareils de chauffage certifiés et garantis
- Remplacez le modèle d'appareil que vous utilisez au chauffage et de chauffage

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique invisible, inodore, non irritant... et mortel.

Environnement

ENTREtenir DEVANT CHEZ SOI, c'est l'affaire de chacun et c'est agir ensemble pour participer à la préservation de notre environnement. Les services municipaux assurent le nettoyage et l'entretien des espaces publics, la propreté des rues du bourg, cependant il revient au locataire ou propriétaire de balayer, désherber et nettoyer trottoir et caniveau sur la partie de la voie publique qui longe sa maison ou son jardin .

Les désherbeurs thermiques disponibles en jardineries permettent de brûler la plante, mais pas les racines . Il est donc nécessaire de passer plusieurs fois pour épuiser les réserves de la plante . Pour réduire le nombre de passages, il est essentiel d'intervenir quand la plante est encore peu développée.



Brosse dure



Un passage régulier à la brosse de rue ne prend que peu de temps et ne demande pas beaucoup d'effort car la végétation n'a pas le temps de fortement s'enraciner.

Eau chaude

Une casserole d'eau chaude déversée sur les plantes indésirables détruira les parties aériennes pour autant que vous agissez sur des plantes encore jeunes.

REMARQUE : Le sel et le vinaigre ne sont pas conseillés car ils sont nuisibles pour les eaux de surfaces et souterraines .

Vous jetez vos lingettes dans les toilettes parce que vous pensez qu'elles sont biodégradables ? De par leur nature résistante, les lingettes, même biodégradables, bouchent les réseaux et les pompes. Conséquences : risques d'inondation, de débordement et donc de pollution de l'environnement lors d'épisodes pluvieux importants.



Les lingettes sont un fléau pour les équipements et les structures d'assainissement et aussi un fléau pour l'environnement.

ENFANCE & JEUNESSE



REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE LOIGNÉ SUR MAYENNE/ MARIGNÉ-PEUTON

Rentrée 2019

L'effectif du regroupement intercommunal de Loigné sur Mayenne et Marigné-Peuton est de 130 élèves répartis dans cinq classes :

- ❖ PS /MS: 23 élèves sous la responsabilité de Fabienne Lamy-Guémas
- ❖ MS/ GS: 25 élèves sous la responsabilité de Sylvaine Poulin
- ❖ CP/CE1 : 25 élèves sous la responsabilité de Nicolas Courcoul.
- ❖ CE1/CE2 : 25 élèves sous la responsabilité de Nolwenn Guérin.
- ❖ CM1/CM2 : 31 élèves sous la responsabilité de Pascal Bresteaux et Adèle Davy (le jeudi)

Les services d'accueil péri- scolaire, TAP et restauration sont assurés par Marion Chauveau, Angélique Cormier, Gisèle Lesage, Sophie Drochon, Tiphaine Jagla, Fabien Le Masson, Fantine Forestier et Elise Marteau.

L'année 2019 a été riche de nombreux projets centrés autour des contes puis de la citoyenneté.

Les grands ont pu participer à une chorale autour de chants sur la grande guerre. Cela s'est terminé par un moment fort en émotions, au théâtre des Ursulines, en novembre.

Les élèves des différentes classes ont travaillé sur les contes, pendant toute l'année, pour produire au final des textes liés à ce thème.

En fin d'année, les élèves ont participé à une semaine citoyenne. A cette occasion, ils ont découvert beaucoup de services mis en place pour les citoyens. Ils ont ainsi visité la caserne des pompiers, la déchèterie et la mairie de Château-Gontier-sur-Mayenne. A Loigné sur Mayenne, un rallye leur a permis de découvrir et comprendre les différents services et personnels qui travaillent au service des habitants.



Ce fut un très beau projet avec une implication importante des personnels municipaux. Nous les remercions vivement.

Pendant l'année scolaire 2019-2020, les élèves vivront deux moments forts. Les élèves de CE2-CM1-CM2 iront en classe de neige, pendant 10 jours au mois de janvier. Les GS-CP-CE1 iront à la Turballe vivre 4 jours en classe de mer.

Ces actions sont financées de façon très importante par la municipalité et l'association des parents d'élèves.

L'école est maintenant dotée d'un matériel performant en informatique grâce à l'achat, par la municipalité, d'ordinateurs et tablettes pour les classes.

Nous restons disponibles pour toutes informations relatives à l'école.

Vous pouvez contacter Mr Bresteaux et toute l'équipe enseignante au 02 43 70 13 37.



L'équipe d'enseignement et d'encadrement tient à vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE HOUSSAY / St SULPICE

Répartition des élèves :

84 élèves au total dont 16 élèves de St-Sulpice La Roche Neuville. Les conditions sont donc idéales avec des effectifs par classe très raisonnables.

- ❖ La classe de PS/MS : 22 élèves avec Mme Agnès SAGOT.
- ❖ La classe de GS/CP : 22 élèves avec Mme Anne-Sophie BROCHARD.
- ❖ La classe de CE1/ CM1 : 19 élèves avec Mme Stéphanie MONNIER et Mme Adèle DAVY.
- ❖ La classe de CE2/CM2 : 21 élèves avec M. Loïc FAVERAIS et Mme Adèle DAVY.

Thématique de l'année scolaire 2019-2020 : Découverte des 4 éléments.

La terre, l'eau, l'air, le feu étaient à l'honneur en cette année 2019.

Et pour que les apprentissages soient concrets, les sorties scolaires ont été organisées autour de ce thème.

Du CE1 au CM2 les élèves ont pu découvrir les profondeurs de la Terre avec une visite de la Mine-Bleue. Un bond de 110 mètres sous terre et 100 ans en arrière pour découvrir la révolution industrielle dans notre région.

Quelques mineurs de St-Sulpice, en surface et en profondeur...



Et pour refaire surface les élèves ont eu la chance de traverser à pied la baie du Mont-Saint-Michel. Une formidable sortie à la découverte des éléments en compagnie de guides passionnés qui font découvrir les secrets de ce site formidable.

Découverte des sables mouvants, du phénomène des marées, de la faune, de la flore



Le mont est en vue : 7 kms de marche

Pour les plus jeunes, de la petite section au CP, une grande aventure les attendait en 2019. Un séjour de 3 jours loin des parents pour vivre une classe Poney avec tous ses camarades. Une expérience très riche d'enseignements où chaque enfant a dû faire preuve d'autonomie et savoir vivre ensemble.

Sortie en carriole, en poney, soins aux animaux avant une bonne nuit méritée, sous la yourte !



2019, ce fut aussi une troisième place au championnat départemental de jeu d'échecs pour les élèves de CM1/CM2 dont nous sommes très fiers.

Ce championnat venait clôturer un cycle d'initiation organisé à l'école. Les progrès ont été très rapides et les élèves très performants. Bravo à tous

Toutes ces actions permettent aux élèves de la commune de vivre leurs apprentissages, de progresser efficacement et d'avoir globalement de bons résultats lorsqu'ils rentrent au collège, comme nous le montrent les "promotions" précédentes.

L'année qui vient de débiter est placée sous le signe du **développement durable**. Rendez-vous l'année prochaine pour un point complet sur les actions menées.

Pour les enfants ayant 3 ans en 2020, inscriptions le 11, 12 et 13 mai 2020 ou par téléphone 02.43.07.75.13 pour fixer un rendez-vous.

ALSH été 2019

L'accueil de loisirs de La Roche-Neuville a ouvert ses portes du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2019, pour les jeunes de 3 à 15 ans, puis du lundi 26 au vendredi 30 août 2019 pour les 3-12 ans.

Une équipe de 6 animateurs sur le mois de juillet : un roulement était organisé entre Florent LEROY, Sophie DROCHON, Fabien LE MASSON, Laura ROUSSEAU, Cindy POMPAGNINI et Marion CHAUEAU ; pour encadrer les enfants de 3 à 12 ans, ainsi que les activités « d'jeunes ». Des bénévoles sont intervenus lors des sorties : merci à Gracia et Alexis. Alexane BASLE est venue effectuer un stage de découverte du 8 au 12 juillet.

Une équipe de 4 animateurs sur le mois d'août : un roulement était organisé entre Gisèle LESAGE, Fabien LE MASSON, Cindy POMPAGNINI et Marion CHAUEAU.

Nous avons exploré différents thèmes en juillet :

- ❖ La première semaine « A la conquête de l'ouest » : semaine avec différents jeux, la rencontre avec les enfants de l'IME pour les plus grands, la nuitée pour les 3-12 ans, et la sortie à Papéa parc au Mans
- ❖ La deuxième semaine « A la découverte de l'eau » : sorties à la piscine de Château-Gontier et jeu de l'oie au fil de l'eau
- ❖ La troisième semaine « A la découverte des sens » : semaine chamboulée à cause des fortes chaleurs, sortie à Camifolia annulée
- ❖ La quatrième semaine « A travers les époques » : après-midi rencontre avec les résidents de l'EHPAD des Marronniers, sortie au Haras National du Pin, sortie au musée des sciences de Laval pour les 3-5 ans, et aussi sortie piscine.

N'oublions pas nos ateliers cuisine, et les différents temps forts qui ont également marqué ces 4 semaines : run et bike, intervenante langue des signes grands jeux, boom ...

Les journées à thème ont été reconduites cet été. Les enfants et animateurs devaient s'habiller ou s'accessoiriser selon un thème donné. Merci à tous ceux qui ont joué le jeu !!! (Journées : indiens et cow-boys, Hawaï, arc-en-ciel, chapeaux et bretelles)

Par ailleurs, des journées, demi-journées ou soirées ont été proposées pour les jeunes de 9 à 15 ans ou de 11 à 15 ans. Les jeunes ont pu s'inscrire à plusieurs animations, telles que : trampoline park, après-midi girly, soirée kebab/cinéma, multi sports au 3 F, aquaparc, soirée Mc do/bowling, laser game, swin golf ...

Un bon groupe et une belle ambiance pendant les activités.

Fin août, nous nous sommes perdus dans le monde des contes. Nous sommes allés à la piscine de Château-Gontier, et au château du Plessis-Bourré.

Les enfants ont pu faire des jeux, des activités manuelles et de la cuisine.

Merci à Tiphaine et Evelyne pour leur travail durant l'été.

Et un grand merci à tous les animateurs pour le travail fourni, cela permet d'avoir un programme et des animations au top !

Bref, nous avons des souvenirs plein la tête et de beaux moments partagés tous ensemble, avec la présence d'enfants d'Houssay et Marigné-Peuton.

Merci aux enfants et aux familles, et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures... !



ALSH mercredis et petites vacances 2019

La fréquentation de l'accueil de loisirs varie entre 8 à 20 enfants, pour les mercredis, et de 10 à 45 enfants pour les petites vacances. On note une belle fréquentation des familles de la commune d'Houssay.

Plusieurs thèmes ont été déclinés au cours des mercredis :

- Vive le vent d'hiver : cadeaux du père-Noël, galette des rois, intervenante couture, activités manuelles ...
- Sur le chemin des sens : activités manuelles, cuisine, loto, quizz, et sortie à la chapelle du Gêneteil ...
- A la découverte des métiers : jeux, fête des gens qu'on aime, visite de la ferme chez Mr et Mme Bertron, rencontre avec la coiffeuse et le boulanger, cuisine, visite de la société Maréchal frères ... Un grand MERCI à la famille Bertron et aux commerçants de la Roche-Neuville pour nous avoir consacré un après-midi, et pour nous avoir très bien accueillis.
- Music : jeux musicaux, activités manuelles, piscine de Château-Gontier, boum organisée par l'APE ...
- Des fêtes étincelantes : activités manuelles, décorations des vitres, intervenante atelier vitrail, différents jeux de Noël ...

Les petites vacances de Février avaient pour thème « Au rythme de l'hiver ». Diverses animations ont été proposées : activités manuelles, cuisine, projection, jeux, matinée jeux de société avec l'ALSH de Chemazé, sortie au musée des sciences de Laval pour les 6-12 ans, sortie cinéma, sortie au 3 F, sortie patinoire à Angers ...



Les vacances de printemps, « Jungle rock » ont permis de partir à la découverte des animaux. Les enfants ont pu aller à la piscine de Château-Gontier, au zoo de la Flèche, festival Les Mouillos, journée à Laval (bowling et jardin de la Perrine), intercentre avec les ALSH de Chemazé et d'Origné, atelier escalade pour les 7-12 ans. De plus, diverses activités ont été mises en place en lien avec notre thème : cuisine, jeux, activités manuelles, chasse aux œufs ...

Chloé BESNIER est venue effectuer son stage pratique BAFA sur les petites vacances de février et d'avril 2019. Merci pour son investissement.



« Vacances monstrueuses » était le thème des petites vacances d'octobre. Nous sommes allés à la piscine de Château-Gontier, intercentre à Chemazé avec les ALSH d'Origné et de Prée d'Anjou (jeux, cuisine et maquillage le matin ; spectacle l'après-midi), après-midi intergénérationnel jeux de société aux Ombelles à Azé, journée à Terra Botanica. Pour clôturer ces vacances, nous avons proposé une journée Halloween où les enfants sont venus déguisés. Merci à Cindy et Arthur qui sont venus renforcer l'équipe certains jours.



Cette année, l'accueil de loisirs ouvre ses portes le jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2020. Si besoin, le programme est disponible sur le site internet de la mairie.

Une pensée particulière pour Fiona BLANCHOUIN, qui s'est tournée vers un nouvel horizon professionnel, nous lui souhaitons beaucoup de bonheur pour la suite.

Et un grand MERCI à Cindy POMPAGNINI pour sa disponibilité et son investissement tout au long de l'année 2019.



Une belle année qui se termine, et on se retrouve en 2020 avec des programmes et des enfants toujours au top !

PV Hiver	ouverture du lundi 17 au vendredi 28 février 2020
PV Printemps	ouverture du mardi 14 au vendredi 24 avril 2020
Été 2019	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouverture du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2020 ➤ Ouverture du mercredi 15 au vendredi 17 juillet 2020 ➤ Ouverture du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2020 ➤ Ouverture du lundi 27 au vendredi 31 juillet 2020 Fermeture le lundi 13 juillet, et du lundi 3 août au vendredi 21 août 2020 <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouverture du lundi 24 au vendredi 28 août 2020 + lundi 31 août 2020
PV Automne	ouverture du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2020
PV Noël	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouverture du lundi 21 au mercredi 23 décembre 2020 ➤ Ouverture du lundi 28 au mercredi 30 décembre 2020 Fermeture le jeudi 24 et le jeudi 31 décembre 2020.



VIE ASSOCIATIVE



L'APE du RPI Loigné / Marigné

L'APE de Loigné – Marigné est une association de parents d'élèves qui a pour but d'apporter son soutien aux écoles de la Roche-Fleurie à Loigné sur Mayenne.

Pour ce faire, elle organise de nombreuses animations permettant de récolter des fonds pour : les sorties pédagogiques et culturelles de l'école, les trajets en car, et du matériel.

Ces fonds servent également à réduire les coûts des activités proposées toute l'année aux enfants scolarisés.

Cette année, l'APE est principalement active afin de récolter des fonds pour la participation financière aux classes de neige et de mer qui se dérouleront en 2020. Grâce à ces manifestations les parents d'élèves pourront bénéficier d'une réduction pour le coût de ces voyages.

La première manifestation pour l'année scolaire 2019-2020 est le marché de Noël qui s'est déroulé le vendredi 29 novembre 2019. L'APE a ainsi proposé diverses animations (cracheur de feu, Père Noël, Olaf), vin chaud, fouées et la nouveauté de cette année: du rougail saucisse.

En fin d'année a également été mise en place une tombola de Noël, le principe : trouver la taille de tous les enfants qui partiront en classe de neige ; les bénéfices aideront à réduire le coût pour des classes de mer/neige.

PETIT RAPPEL :



L'association fonctionne uniquement avec les bénéfices des événements. Elle a besoin de votre participation, comme vous savez si bien le faire, pour continuer d'exister. Chers parents, si vous souhaitez nous rejoindre, nous donner un coup de main ponctuellement ou nous proposer vos idées vous êtes les bienvenus.

Le bureau cette année est constitué :

Président, vice-président : Ludovic Fiol, Antoine Daulay, Erwan Daniau
Secrétaire, vice-secrétaire : Driss Hamadaine, Anne Boutier, Julie Reillon
Trésorière, vice trésorière : Elodie Picard, Manuella Guillevic
Et les membres actifs

L'APE du RPI Houssay/St-Sulpice

Notre année débute avec un pot de rentrée qui se déroule sur la cour de récréation dans la première quinzaine de septembre.

Cette première rencontre est suivie d'un loto qui se déroule à la salle de Villiers-Charlemagne (courant du mois de septembre)

Arrivent les fêtes de fin d'année où nous vendons des sapins de Noël ainsi que des chocolats. Nous organisons un arbre de Noël qui se déroule le 14 décembre à l'école entre 10h et 13h, avec la venue du père Noël qui offre un petit cadeau à chaque enfant.

Vous pourrez y trouver des petites choses à acheter comme du miel, du jus de pommes, des décorations faites par les enfants ainsi que plusieurs ateliers : maquillage, pêche à la ligne,

Ensuite vers le mois de Mars 2020 : Vente de saucissons et/ou brioches.

Et, bien sûr, notre fête de l'école le 28 juin 2020. Sur le thème de l'**écologie**.



Présidente : Meignan Aurélie
Secrétaire : Boiteux Bénédicte
Trésorier : Bréteau Jean-Maurice
Vice-président : Zemniack Pierre-Luc
Vice secrétaire : Diaz Stéphanie
Membres : Thion Véronique, Godier Céline, Guérin Adeline, Bodineau Delphine, Barré Carine et Evelyne.



L'AS Loigné sur Mayenne

Fière de ses 126 licenciés, l'**A.S.Loigné** sur Mayenne continue son bout de chemin avec ses entraîneurs, coachs, dirigeants et bénévoles. Le club s'appuie sur 22 dirigeants et 104 joueurs :

- ❖ 20 en U6 – U7
 - ❖ 15 en U8 – U9
 - ❖ 16 en U10 – U11
 - ❖ 5 en U12 – U13 (en groupement avec Azé/Ch.Gontier/Laigné)
 - ❖ 4 en U14 – U15 (en groupement avec Azé/Ch.Gontier/Laigné)
 - ❖ 3 en U16 – U17 (en groupement avec Azé/Ch.Gontier/Laigné)
 - ❖ 3 en U18 – U19
 - ❖ 22 seniors (2 équipes dont 1 en entente avec Laigné)
 - ❖ 16 vétérans (équipe en entente avec Azé)
- } nous avons 1 équipe féminine par catégorie

Chaque week-end,
retrouvez les résultats sur
le site du club :
www.asloigne.com



Le mot du président

Rien ne serait possible sans l'aide et le dévouement des bénévoles : des entraîneurs, aux aides-entraîneurs, aux membres du bureau (s'occuper de la buvette, du terrain, des maillots, des manifestations, de l'accueil des équipes adverses, etc....)

Des heures de travail... Merci à tous.

Merci également à la municipalité pour l'entretien du complexe sportif et pour la mise à disposition de Gaylord Chaudet le mercredi après-midi pour les séances d'entraînement du foot animation.

Merci à nos sponsors partenaires pour leur soutien financier. A noter que cette saison pour les catégories U13 à U17, nous avons rejoint le Groupement Jeune de Ch.Gontier/Azé/Laigné et recruté un éducateur sportif avec l'aide financière de la municipalité, de la communauté de commune de Château Gontier et de la Région.

Cette saison, le club a connu une grande 1^{ère} puisque pour la 1^{ère} fois de son histoire, une équipe de Loigné est championne de la Mayenne grâce à la victoire des vétérans en finale de la coupe de la Mayenne. BRAVO à eux.



- ❖ Concours de belote le 3 - 4 – 5 avril 2020
- ❖ Tournoi jeune le 6 juin 2020
(date à confirmer)
- ❖ Tournoi adulte le 7 juin 2020



- Président: Stéphane NOTAIS
- Secrétaire: Karl NOTAIS
- Trésorier: Anthony MAHIER
- Resp. des équipes seniors: Sébastien BIGARRET et J.François BERTRON
- Resp. des vétérans: Jean Paul GRANGER
- Ecole de foot: Gaylord CHAUDET



L'Amicale de la musique

L'amicale de la musique est une fanfare généraliste, qui participe à l'animation des différents événements communaux.

Vous nous avez peut-être aperçus par exemple, lors de l'événement « La Mayenne à Table », organisé le 14 juillet dernier à l'écluse de Neuville ! Dans ce type de manifestation, nous avons à cœur de proposer un répertoire plutôt festif – bien que modeste. L'idée étant d'apporter une touche de convivialité associée à notre passion pour la pratique de la musique et idéalement dans un cadre champêtre.

Vous nous avez peut-être aperçu lors des commémorations du 8 mai ou 11 novembre à Loigné-sur-Mayenne, mais aussi et pour la première année à Saint-Sulpice. Dans ce contexte, notre répertoire se compose des sonneries d'usages et réglementaires ainsi que de morceaux à thématique historique. La fanfare accompagne ces cérémonies avec l'envie d'y apporter une solennité singulière. Le défilé qui s'ensuit permet de donner de la vie à l'ensemble de ces cérémonies.

Sur le plan musical, le groupe se compose d'une petite quinzaine de musiciens, grâce à l'amitié réciproque que nous entretenons depuis de nombreuses années avec la fanfare de l'Espérance de Marigné-Peuton. Ponctuellement, nous sollicitons également le renfort des musiciens de la fanfare de Meslay-du-Maine. Nous les remercions toutes les deux chaleureusement !

Sur le plan associatif, une quarantaine de membres sont présents lors d'événements tels que notre repas de Ste Cécile, le concert et autres activités extra-musicales...

Avec la création de la nouvelle commune « La Roche-Neuville », nous sommes ravis de pouvoir venir animer les cérémonies du 8 mai et 11 novembre à Saint-Sulpice. Nous serions également enchantés de pouvoir mettre en place des partenariats avec les associations locales tant sur Loigné que sur St-Sulpice et participer à l'animation de vos événements

Enfin si vous êtes musicien ou musicienne, si vos enfants souhaitent faire de la musique, n'hésitez pas à nous contacter pour échanger et prendre toutes les informations nécessaires.



Répétition le mardi soir de 20h à 21h, lorsque nous devons préparer des prestations. Intéressé(e) ?

Contactez :

- ❖ Matthieu DROCHON: 0633025251
matthieu.drochon@live.fr
- ❖ Julien STOCHEMENT: 0672185440
- ❖ Philippe CHAUDET: 0686209675

Au plaisir de vous rencontrer autour de la musique.
Les musiciens de l'amicale !

Le Club de l'Amitié



Le club de l'Amitié affilié à Génération Mouvement compte 96 adhérents. Cette année, le club a eu le plaisir de réaliser différentes activités : jeux de cartes, voyage, journées conviviales...

DATES A RETENIR :

- 28 janvier : Assemblée générale et galette
- 21-22-23 février : Concours de belote
- 26 mai : Pique-nique
- 11-12-13 septembre : Concours de belote
- 06 octobre : Repas du club
- 08 décembre : Bûche de Noël

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues. Vous pouvez prendre contact avec :

- ❖ André BRIELLES, Président de l'association : 02.43.07.85.09
- ❖ Michelle CADOT, secrétaire : 02.43.07.84.72
- ❖ Christiane MELIN, trésorière : 02.43.07.35.57

Le Don du sang



Comment se passe le don de sang ?

Principe : on prélève de 420 à 480 ml de sang, en fonction du poids du donneur.

Durée : l'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ **45 minutes**.

Délai : il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total.

Fréquence : une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

Le don de sang est la forme de don la plus courante. Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang – globules rouges, plasma et plaquettes – qui sont ensuite séparés.

Tous les 1ers mardis du mois, collecte de sang de 14h à 19h à la salle des fêtes de Château-Gontier !

Les Pouss'Cailloux

- Randonnée -



Pour tous renseignements, contacter :

- ❖ Michel COUBARD au **09 72 85 34 99**

Les Boules Bretonnes



Pour tous renseignements, contacter :
❖ Georges HOCDE au 02.43.09.07.74

L'association Doug' Music



Sous la présidence de Grégoire Chérubin, cette association, qui anime chaque année la fête de la musique à Saint-Sulpice, a fait une pause en 2019. Mais, sans doute avec le renforcement de nouvelles contributions de Loigné, la fête de la musique de juin 2020 animera à nouveau le bourg de Saint-Sulpice pour une belle soirée de début d'été.

Nous vous attendons nombreux pour venir partager ce moment de convivialité et encourager les artistes de La Roche-Neuveille, tous amateurs.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

dougmusic@hotmail.fr

Le Café municipal

Depuis 2016, René BANCTEL et Nicolas Barré sont régisseurs du café municipal : « **le P'tit bar** ».

Ce café ouvre ses portes le premier dimanche de chaque mois, parfois avec un extra pour mieux apprécier ce temps de convivialité : huîtres, rillettes, ...



A chaque ouverture, c'est un succès ! A découvrir si vous ne connaissez pas ! Retrouvez les dates sur le site de la mairie ou surveillez les panneaux : « *café ouvert ce dimanche* ».



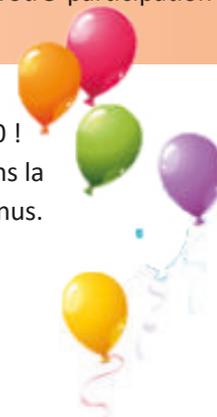
Le Comité des fêtes

L'équipe du Comité des Fêtes et l'ensemble de ses bénévoles s'associent à moi pour remercier tous les Rocheneuvois pour leur participation active aux manifestations de l'année écoulée.

- ❖ **La Mayenne à Table** « Edition n° 4 » : Pour ne pas déroger à la tradition, le Comité des Fêtes a « planté » sa buvette le long de la Mayenne le dimanche **14 juillet 2019**.
C'est sous un soleil estival qu'il a été le témoin de l'alliance festive des communes de Loigné-sur-Mayenne et Saint-Sulpice, réunies pour la première fois sur le « Green national » (14 juillet oblige !). Ce pique-nique champêtre a été une belle réussite en terme de fréquentation.
- ❖ **Pique-nique «barbecue»** du **dimanche 8 septembre** : L'occasion pour tous les vacanciers qui ont repris le « chemin des écoliers » de partager un moment convivial autour de quelques grillades. Comme à son habitude, le CdF a offert un apéritif fort apprécié qui a désaltéré les Rocheneuvois à la recherche d'un petit coin d'ombre.
- ❖ **Soirée «Couleurs»** : Pour clore la saison, notre soirée traditionnelle de fin d'année du **samedi 23 novembre** a réuni autour d'une paëlla, amis et voisins qui ont festoyé en laissant « parler les couleurs ». Merci à tous pour votre participation automnale à ce grand moment de convivialité !

Le Comité des Fêtes de la Roche-Neuveille vous présente tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2020 !
A noter que l' **Assemblée Générale** du Comité des Fêtes se réunira le **Vendredi 24 janvier 2020** à 20h 30 dans la salle des Fêtes de Saint-Sulpice. Tous ceux qui souhaitent se joindre à nous sont bien évidemment les bienvenus.

Amicalement
Patrice MICHEL
Président du Comité des Fêtes de LA Roche-Neuveille



Les Amis du Patrimoine

Le 27 avril dernier, la commune déléguée de Saint-Sulpice a officialisé la création d'une association pour protéger et faire connaître le patrimoine local.

Cette association, « **Les Amis du Patrimoine de Saint-Sulpice** », se fixe pour objectifs d'identifier et de protéger tout ce qui a trait à l'histoire de Saint-Sulpice.

Il s'agit donc :

de répertorier les lieux, monuments et autres singularités historiques, de collecter, puis d'exposer d'anciennes photos et cartes postales de Saint-Sulpice, de faire connaître la restauration de l'église par le biais de la Fondation du Patrimoine.

Composée d'une quinzaine de bénévoles, cette association invite tous ceux qui sont intéressés par l'histoire à les rejoindre, autour du bureau constitué de :

- **Christophe Delogé (président : 06.11.36.19.48).**

- **Frédérique Lucas (secrétaire).**

- **Jessica Lelièvre-Chérubin (trésorière).**



L'ADMR de Laigné-Loigné, c'est une équipe de **7 professionnels** qui interviennent à domicile et **9 bénévoles** qui animent l'association afin d'aider toute personne à **bien vivre chez soi**.



Services pour la MAISON : ménage, repassage,



Services pour la FAMILLE : garde d'enfants à domicile, soutien parental.



Services pour RESTER CHEZ SOI : aide aux seniors et aux personnes en situation de handicap.



Des services modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

Des aides financières possibles : 50% de réduction ou de crédit d'impôt, aides APA pour les personnes âgées, PAJE pour la garde d'enfants...

Nous pouvons vous accompagner dans les démarches administratives.

50% En Crédit d'impôt ou en réduction d'impôt

Pour vos **dépenses engagées en 2019** auprès de l'ADMR, vous pourrez bénéficier du **versement du crédit d'impôt**, si vous êtes non imposable ou **d'une réduction d'impôt** si vous êtes imposable dont le montant est à hauteur de 50% des dépenses
La Mesure Fiscale sera reconduite en 2020

Contactez-nous :

ADMR de Laigné-Loigné

2, rue de la Souabe
53200 MARGINE PEUTON
02 43 06 21 47
laigne-loigne53@orange.fr
www.admr53.fr

*Territoire desservi :
Laigné, Margigné Peuton,
La Roche Neuville et Houssay

Permanence physique le :
✓ Le mardi de 14h00 à 17h00

Permanence téléphonique le :
✓ Le vendredi de 8h45 à 11h45

Ou possibilité de rencontre
sur rendez-vous

En dehors de ces permanences,
l'accueil téléphonique relais (ATR)
de la Fédération 53 répondra à vos
besoins :

02 43 06 21 47

Membres du bureau

Josiane Bertron
Josiane Pinson
Annick Mélin
Chantal Chaudet
Marie Thérèse Clavreul
Annette Fléchais
Marie Christine Bézier
Serge Bertron
Maryline Notais

POLLENIZ, la protection des végétaux, la préservation de l'environnement et de la santé publique

POLLENIZ est une association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux. Elle est issue de la fusion régionale de la FREDON et des FDGDON, en Pays de la Loire. Marc PONDAVEN a initié le projet stratégique en 2015 et la fusion a été effective en janvier 2019. Il assume les fonctions de Directeur Général depuis 3 ans. Le bureau de POLLENIZ est présidé par Serge GELOT et ses membres sont : Roland FOUCAULT, Alain COLAS, Catherine GIRAULT, Alain PELLOQUIN et Joël FRUNEAU.

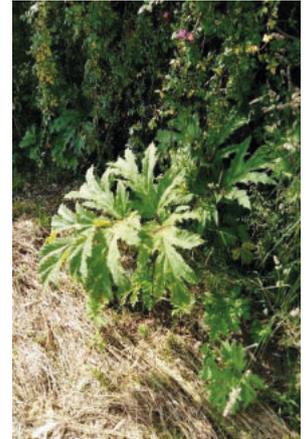
L'adhésion est ouverte aux professionnels (productions agricoles et revendeurs de végétaux), aux collectivités territoriales et EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale), aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs (groupements communaux ou intercommunaux,)

POLLENIZ a pour mission de veiller au bon état sanitaire des végétaux et produits végétaux (productions agricoles, productions cultivées par le particulier dans son jardin et végétaux des espaces verts, végétalisés, naturels...) pour éviter des impacts économiques, environnementaux et de santé publique dus aux dangers phytosanitaires, à des organismes émergents, à des espèces exotiques envahissantes (Ragondin, Frelon asiatique) , à des espèces animales ou végétales posant des problèmes de santé publique (Berce du Caucase, Ambrosie à feuilles d'armoise).

POLLENIZ intervient sur l'ensemble de la région Pays de la Loire avec un siège social dans le Maine-et-Loire et 4 antennes départementales en Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe et Vendée. La force de POLLENIZ repose sur son organisation opérationnelle : 67 collaborateurs permanents, 15 à 20 collaborateurs temporaires pour faire face à certaines activités saisonnières et un réseau de bénévoles, opérateurs acteurs de la ruralité, mais également des moyens opérationnels adaptés et spécialisés.

POLLENIZ publie régulièrement ses bulletins de santé du végétal et son flash sanitaire mensuel. Vous pouvez retrouver POLLENIZ sur Facebook, Twitter et LinkedIn et sur www.polleniz.fr.

En 2019, Polleniz, en partenariat avec le Conseil Départemental de Mayenne et l'Agence Régionale de la Santé, a amorcé un travail d'ingénierie et d'actions sur la Berce du Caucase. Cette plante, au potentiel de développement néfaste pour la biodiversité, est désormais classée "Espèce Exotique Envahissante" (EEE) au niveau européen. De plus, elle représente un enjeu de santé publique fort



puisque sa sève est photosensible c'est-à-dire qu'elle peut occasionner de graves brûlures. Avant l'été, un foyer de plus de 100 m² situé sur la commune de Saint-Germain-le-Fouilloux sur le lieu-dit La Gerruère en bordure d'un étang, a nécessité la mise en place d'un plan d'action. Suite au diagnostic-risque effectué par les services de POLLENIZ le 3 juin dernier sur ce site (foyer le plus important connu en surface en Pays-de-la-Loire), un chantier d'arrachage organisé par POLLENIZ a été réalisé avec succès le 1^{er} août, avec son réseau de bénévoles. Une réunion de présentation du projet a eu lieu le 3 septembre pour restituer le travail effectué.

Le G.D.O.N

Depuis le début de l'année 2019, les **G**roupements de **D**éfense contre les **O**rganismes **N**uisibles de Loigné sur Mayenne et de Saint-Sulpice se sont réunis pour devenir maintenant le GDON de La Roche-Neuville. Le GDON intervient pour la régulation des espèces classées nuisibles comme les rats musqués, les ragondins, les fouines, les corbeaux Freux, les corneilles, pigeons de ville et aussi l'expertise des nids de frelons (Asiatique ou Européen) avant une éventuelle destruction coordonnée par POLLENIZ 53. Il est bon de savoir que la municipalité prend en charge 50 % du coût de destruction des nids de frelons Asiatiques. Il est possible aussi d'acheter des raticides / souricides par l'intermédiaire du GDON.

Contact : Philippe CHAUDET
tél : 06 86 20 96 75 ou 06 81 59 81 90



L' INFO COMMUNAUTAIRE

MEDIATHEQUE



Plus d'informations sur le site :
mediatheque.chateaugontier.fr

La Médiathèque du Pays de Château-Gontier, située 32 Avenue Carnot à Château-Gontier, offre aux visiteurs des CD, DVD, presses et ressources électroniques.

Les visiteurs sont invités à venir découvrir les univers thématiques de la médiathèque et peuvent consulter ou emprunter des livres et des films.

Tout au long de l'année, la médiathèque propose des animations : lecture de contes, expositions, clubs de lectures, rencontres avec des auteurs...

La médiathèque travaille en étroite collaboration avec la bibliothèque municipale.

Votre médiathèque est ouverte :

Mardi de 15h à 19h
Mercredi de 15 à 19h
Jeudi de 10h à 18h
Vendredi de 15h à 19h
Samedi de 10h à 18h

En dehors des heures d'ouverture, une boîte de retour des livres est à votre disposition sous le hall d'accueil Avenue Carnot
 Tel: 02.43.09.50.53

AIDES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHÂTEAU-GONTIER

Aide Locale Assainissement Autonome et Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Hôtel de Ville et du Pays de Château-Gontier
 23 place de la République
 BP 20402
 53204 Château-Gontier Cedex
 02 43 09 55 55
chateau-gontier@chateaugontier.fr



La communauté de Communes du Pays de Château-Gontier offre des tarifs préférentiels pour tous les loisirs (Carré, cinéma...) aux :

- Moins de 18 ans apprentis et étudiants
- Demandeurs d'emploi
- Bénéficiaires d'un contrat RSA ou CAE
- Personnes âgées percevant le fond nationale de solidarité



MON MÉMO

TRI ATTITUDE

AVEC TRILOGIC, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



BESOIN DE SACS JAUNES SUPPLÉMENTAIRES ?
RENDEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE.

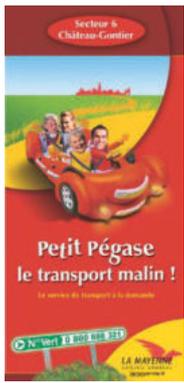
En cas de déménagement ou de changement de la composition de votre foyer, merci de prévenir le Service Environnement de la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier.

Tél : 02 43 09 55 71
23, place de la République
53204 Château-Gontier Cedex
E-mail : trilogic@cc-chateau-gontier.fr

Transport Petit Pégase

Facilitez vos déplacements avec le Petit Pégase

Le système de transport à la demande, Petit Pégase, offre la possibilité à tous les Mayennais, plus particulièrement à ceux qui n'ont pas de moyen individuel de transport, de se déplacer. Son principe est simple : des véhicules assurent la prise en charge depuis votre domicile ou du point d'arrêt « réseau Pégase » le plus proche vers la destination choisie.



Cette association existe depuis dix ans à Château-Gontier. Tous les jours, les membres de l'équipe viennent en aide aux personnes à mobilité réduite, en les emmenant là où ils ont besoin.

Contact : 06 43 33 01 97

CONTACTS DÉCHÈTERIES

Plus d'accès à partir de 11h45 et de 17h45

AZÉ

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf dimanche et jours fériés
Tél. 02 43 07 29 11

BIERNÉ

le mardi de 10h à 12h
le mercredi et le vendredi de 14h à 18h,
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
sauf jours fériés
Tél. 02 43 09 59 27

Attention, pour accéder aux déchèteries, vous devez présenter votre pass à l'entrée !





Le Centre Social du Pays de Château-Gontier organise sur son territoire des « Café-Papote ». Ce dispositif permet l'écoute, le partage d'idées et de conseils. Il a aussi pour objectif de rompre l'isolement, créer des liens, prendre le temps de se parler ou vous informer de l'actualité du territoire.

NOUVEAUTÉ : Les rencontres sont désormais thématiques : atelier nutrition, décoration, parentalité...



Les ateliers informatiques, les démarches administratives sur internet et les ateliers numériques Orange sont gratuits et ouverts à tous, sur inscription auprès du Centre Social. Les ateliers informatiques sont animés par des bénévoles du Centre Social. Pour les ateliers informatiques et les ateliers numériques Orange, n'hésitez pas à venir avec votre propre matériel informatique. En cas d'absence, merci de prévenir le Centre Social, cela permettra à d'autres personnes de s'inscrire

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Centre Social du Pays de Château-Gontier
Mairie-annexe de Château-Gontier Bazouges
Place de la Mairie
53200 Château-Gontier sur Mayenne
Tél. : 02 43 09 55 80
centre.social@chateaugontier.fr
www.chateaugontier.fr



En sud Mayenne ce sont plus de 700km de chemins qui vous attendent !

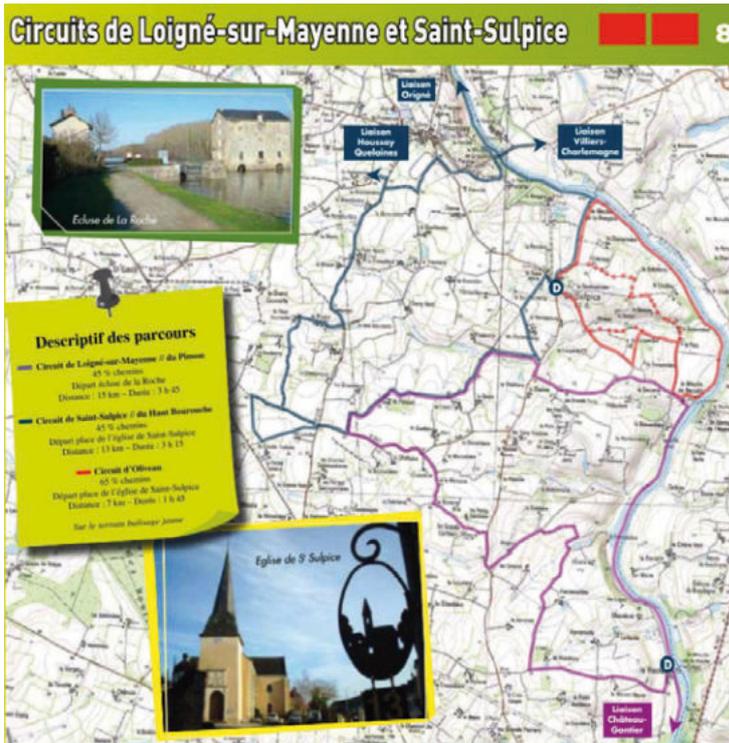
Office de Tourisme

02 43 70 42 74
Place André Counord
53200 Château-Gontier-sur Mayenne

Avec les sites **Cirkwi** et **Visorando** et leurs applications pour smartphone, nous vous proposons d'emporter tous les **chemins de randonnée** du sud Mayenne dans votre poche ! Choisissez votre **itinéraire** et laissez-vous guider !

Retrouvez les **circuits** proposés par sud Mayenne tourisme :

- ❖ sur le site www.cirkwi.com
- ❖ sur le site www.visorando.com



PARLEMENTAIRES

Guillaume CHEVROLLIER
Sénateur de la Mayenne



g.chevrollier@senat.fr

Elisabeth DOINEAU,
Sénatrice de la Mayenne



e.doineau@senat.fr

Géraldine BANNIER
Députée de la Mayenne



geraldine.bannier@assemblee-nationale.fr

CONTACT LA ROCHE-NEUVILLE



Loigné sur Mayenne

1 rue de la Roche de Maine
☎ 02.43.07.28.71

Horaires d'ouverture de la mairie:

Lu – Me – Je – Ve : 9H00 - 12H30
Samedi : 9H00 - 12H00



Saint-Sulpice

Espace Grand Maison
☎ 02.43.07.71.25

Horaires d'ouverture de la mairie:

Ma : 8H30 - 12H00/13H00-16H30
Ve : 8H30 - 12H00/13H00-16H30

Site internet : www.la-roche-neuville.mairie53.fr

Adresse e-mail : lacheneuville@chateaugontier.fr

JANVIER

S. 04 Janvier (après-midi)	Galette des Rois – A.C.P.G.
S. 04 Janvier (18h30)	Cérémonie des Vœux - Loigné sur Mayenne
V. 17 Janvier (19h00)	Cérémonie des Vœux – St-Sulpice
Mar. 28 Janvier (après-midi)	Assemblée Générale et Galette des Rois – Club de l’Amitié

FEVRIER

S. 01 Février	Assemblée Générale et Pot au feu – Sté de Boules Bretonnes
S. 01 Février	Assemblée Générale et Galette - Amicale de la Musique
V.S.D. 21-22-23 Février	Concours Belote – Club de l’Amitié

MARS

Mer. 18 mars	Ap-midi Crêpes - ADMR
--------------	-----------------------

AVRIL

V.S.D 03-04-05 Avril	Concours belote A.S.L
Mer 29 Avril	Repas C.C.A.S

Ouverture du bar municipal de Saint-Sulpice tous les 1ers dimanches de chaque mois !

MAI

V. 08 Mai	Armistice
Mar. 26 Mai	Pique-nique club de l’Amitié

JUIN

D. 07 Juin	Tournoi de football - A.S.L.
V. 12 Juin	Assemblée générale de l’A.S.L
S. 13 Juin	Fête de la musique à Saint-Sulpice
D. 21 Juin	Fête de l’école
D. 28 Juin	Tournoi de boules bretonnes
D. 28 Juin	Course de vélos

JUILLET

Mar. 14 Juillet	La Mayenne à Table (Saint-Sulpice)
-----------------	-------------------------------------

SEPTEMBRE

V.S.D 11-12-13 Septembre	Concours de belote - Club de l’Amitié
--------------------------	---------------------------------------

OCTOBRE

Mar. 6 Octobre	Repas du Club de l’Amitié
V.S.D 30-31-01	Concours de belote – Sté de Boules Bretonnes

NOVEMBRE

D. 08 Novembre	Loto A.P.E à Château-Gontier
Mer. 11 Novembre	Armistice
S. 21 Novembre	Sainte Cécile – Amicale de la musique

DECEMBRE

Mar. 08 Décembre	Bûche de Noël – Club de l’Amitié
------------------	----------------------------------



Joyeux Noël...

Jeu des 7 différences!



Cérémonies des vœux 2020

Le Maire et les membres du Conseil Municipal vous invitent cordialement à :

- ❖ **LOIGNE SUR MAYENNE**: Samedi 4 janvier à 18H30 à la salle du Mille-Clubs
- ❖ **SAINT-SULPICE** : Vendredi 17 janvier à 19H00 à la salle des fêtes.

Tous les administrés sont cordialement invités à ces cérémonies qui doivent être des moments privilégiés de rencontre et de convivialité.



Bonne Année 2020